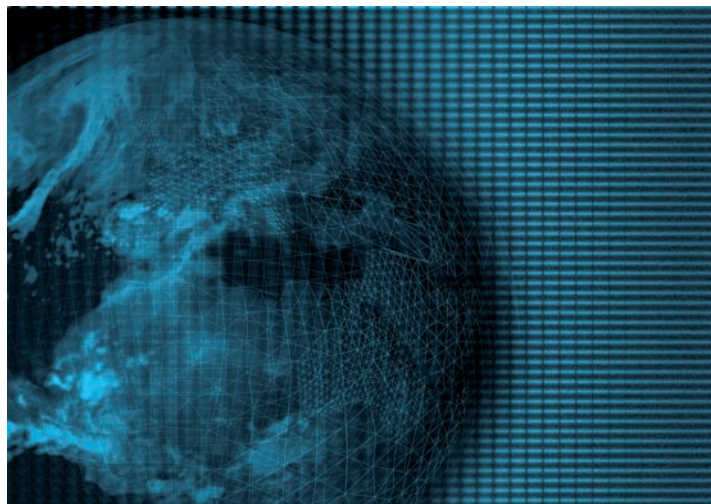


DOSSIER EDI Courtage 2010

Vers l'industrialisation des échanges entre courtiers et assureurs

Dans un marché de l'assurance en proie à une rude concurrence, l'optimisation des processus entre partenaires et l'amélioration des services rendus aux clients constituent des défis majeurs. Face à ceux-ci, la Chambre Syndicale des Courtiers d'Assurances (CSCA) parie sur une nouvelle norme d'échanges de données : EDI Courtage 2010. Développée en synergie avec les assureurs, elle sera adossée à une plate-forme d'interopérabilité. La complétude de ce standard d'échanges et les conditions de dialogue entourant sa mise en place plaident pour sa réussite. Grand angle sur un projet qui entend enfin asseoir un langage unique et une plate-forme universelle, dont le financement a été décidé à l'unanimité par les membres de la CSCA.



● L'INDÉPENDANCE : UN PRIX À PAYER

À la différence des agents généraux utilisateurs des outils de compagnies d'assurances pour exercer leur cœur de métier, les courtiers en assurances capitalisent sur leurs propres moyens informatiques pour gérer leurs activités. Une autonomie synonyme d'investissements technologiques et de difficultés d'échanges avec les compagnies d'assurances mandantes, pour des raisons d'hétérogénéité. Pendant longtemps les transactions sur support papier ont eu pour corollaire une lourdeur dans les processus métiers avec, au final, un risque de voir la compétitivité et la réactivité des courtiers mises à mal.

Dans un environnement où interviennent sans cesse de nouveaux concurrents, il était nécessaire de réagir en vue de déployer un outil simplifiant les échanges de part et d'autre. Les tentatives de normaliser les transactions

entre les mondes du courtage et de l'assurance se sont ainsi multipliées. Le lancement d'Assurnet participait de cette philosophie avec, à la clé, une plus grande réactivité promise aux distributeurs. La solution Celias s'inscrivait également dans cette logique. Tout comme EDI Courtage (première formule).

Le dénominateur commun entre ces différentes initiatives était leurs objectifs modestes. Si l'on en juge à travers le fond, nous devons constater qu'ils avaient tous une couverture fonctionnelle relativement réduite. En se limitant à une dizaine de messages de base centrés prioritairement sur les termes et les quittances, EDI Courtage, par exemple, fermait la porte à un projet universel et du même coup, créait les conditions de sa non-réussite. Là où les autres secteurs d'activités excellaient d'ores et déjà en proposant des plates-formes d'échanges "B2B" couvrant les besoins de tous leurs métiers, les assureurs opposaient une inertie majeure à toute velléité du courtage d'imposer un langage unique. Babel avait de grands beaux jours devant elle !...

INTERVIEW DE JEAN-LUC MOUSSET, DIRECTEUR ANIMATION RÉSEAUX, RISQUES DE MASSE, COVEA RISKS

“ *Covea Risks est fortement favorable à l'adoption d'EDI Courtage 2010* ”

La Revue du Courtage : À travers *Covea Risks*, la *Sgam Covea* intervient dans les travaux relatifs à la mise en place de la norme *EDI Courtage 2010*. Pourquoi une telle mobilisation ?

Jean-Luc Mousset : Notre groupe est favorable à l'industrialisation des échanges entre courtiers et assureurs qui s'inscrivent dans une stratégie gagnant-gagnant pour toute la profession. Cela explique pourquoi nous avons souhaité nous impliquer dans le groupe de travail portant sur la conception et la formalisation d'une nouvelle norme universelle, qui permet aux uns et autres d'optimiser leurs procédures métiers.

RdC : Quel regard portez-vous sur l'état d'avancement de ces travaux ?

JLM : Comme dans tout projet de cette envergure, nous avons rencontré parfois des difficultés tout au long de la formalisation de la norme *EDI courtage 2010*. En revanche, nous avons su les résoudre assez rapidement. L'une des clés de succès de ce projet est sa philosophie : la synergie. Assureurs et courtiers ont su se réunir autour d'une table. Il en résulte une transparence essentielle qui continue dans le projet de mise en place de la plate-forme.

RdC : A votre avis, quel sera l'apport principal de la plate-forme d'échanges de flux *EDI Courtage 2010* ?

JLM : En règle générale, elle offrira à la profession la possibilité de limiter le nombre de formats de messages échangés et permettra de constituer un point unique d'échanges. Il s'agit-là d'une grande avancée pour les courtiers, dans la mesure où elle facilite leurs conditions de travail ; les assureurs y trouveront également leur compte.



Jean-Luc Mousset,
Covea Risks

Le temps des courtiers affecté aujourd'hui à la gestion des transactions avec les assureurs sera consacré au conseil et la vente. In fine, le courtage se recentrera sur son métier, avec à la clé un impact positif sur les portefeuilles et par voie de conséquence sur le chiffre d'affaires des assureurs. En somme, la norme *EDI Courtage* et la plate-forme associée devraient constituer des outils de productivité, de réactivité et de compétitivité.

RdC : Vous participez à la phase de tests. Quel est votre état d'esprit ?

JLM : Notre champ d'expérimentation est centré sur un des messages retenus dans le cadre de la phase pilote, en l'occurrence le message 500. C'est l'occasion pour nos équipes de commencer à travailler concrètement sur la norme et la plate-forme d'agrégation de flux. Les échanges avec les éditeurs sont ici, un moment important.

Notre objectif est de maîtriser rapidement cette nouvelle solution qui, je l'espère, séduira la majeure partie de nos 2000 partenaires courtiers. D'ores et déjà, je peux vous signifier que bon nombre parmi eux sont assez partants.

Comme nous, ils sont sensibles aux retombées économiques d'*EDI Courtage 2010*. L'allègement des coûts de gestion qu'elle devrait introduire est synonyme de tarifs percutants proposés au client. Le courtier sera alors plus compétitif. En clair, cette norme lui offre l'opportunité d'être pertinent vis-à-vis des autres modes de distribution.

... Propos recueillis par Emmanuel Mayega

● DE LA TOUR DE BABEL À UN LANGAGE UNIVERSEL POUR L'ENSEMBLE DE LA PROFESSION

De fait, assez peu d'assureurs avaient adopté ces normes d'échanges. Une vingtaine de courtiers d'assurances utilisaient *EDI Courtage*, il y a deux ou trois ans, avec une quinzaine d'assureurs. Ils sont aujourd'hui une centaine de courtiers et six assureurs, du fait des concentrations. Corollaire, la plupart des courtiers et assureurs continuent

d'échanger sur la base de formats de messages différents, de langages, hétérogènes. Pour les premiers, cela se traduit par des ressaisies multiples parfois sources d'erreurs et surtout de perte de temps. Comment, dans ce cas, jouer pleinement le rôle de conseil ? En ajoutant à ces désagréments la problématique économique, le vase est plein. Malgré le plaidoyer pro domo des acteurs du courtage, les projets de généralisation d'un langage d'échanges unique avec les compagnies vont accoucher à chaque fois d'une... souris.

Un pas non négligeable sera réalisé sous la forme d'un déploiement d'Extranets de compagnies. Par "un tour de passe-passe" dont seule l'ironie du sort a souvent le secret, la technologie Internet exploitée par certains comme nouveau canal de distribution pour concurrencer le courtage va ainsi servir de placebo à la problématique d'échanges assureurs/courtiers. A l'aide d'un navigateur Web, le courtier envoie ses messages à son partenaire assureur. Mais travaillant par définition avec de multiples compagnies, ses difficultés sont loin d'être résolues. Pourtant, les avancées technologiques plaident pour une interopérabilité généralisée. Les expériences actées dans les autres branches de la finance le confirment. Las !

“ Refondre la norme EDI Courtage, la rendre universelle et promouvoir son rayonnement ”

LE COIN DE LA TECHNO : AXWAY INSURANCE EXCHANGE, UNE TECHNOLOGIE CONFORME À L'ÉTAT DE L'ART

Au sein d'un environnement informatique ouvert, la plate-forme d'échanges Axway s'appuie sur un ensemble de technologies conformes à l'état de l'art (EAI, B2B, BAM, BPM et SOA). A cette architecture informatique sont adossés différents composants techniques, dédié chacun à des missions précises. Le composant Gateway est affecté aux échanges avec les différents protocoles du marché. Il joue le rôle de routeur et de serveur de fichiers. De son côté, le système Integrator est destiné à la gestion de la qualité des données, de la transformation, des conversions et tout particulièrement du contrôle des doublons. Quant à Sentinel, il constitue l'outil de supervision. Sa mission, asseoir un suivi de bout en bout des transactions. Il répertorie les flux, analyse leur statut (envoyé, remis, en attente, etc.) et génère, si nécessaire, des alertes automatiques. Il se charge, par exemple, d'attirer l'attention de l'administrateur sur un message émis, mais non réceptionné. Enfin, le composant Passport est destiné à la gestion de l'ensemble des référentiels de messages et de participants, en l'occurrence les courtiers et les assureurs. D'ores et déjà installée, cette batterie de composants a été paramétrée (description de la forme de chaque message, déclaration des différents intervenants, etc.). "Notre mission consiste à intégrer et préparer cette plate-forme à la phase de tests dont la vocation est de valider le bon fonctionnement de la norme et de l'agrégateur", explique Thierry Filho, directeur de mission chez Axway.

Tout au long de l'évaluation, l'éditeur aura également à sa charge la vérification du bon fonctionnement des messages mis au point. Il lui incombe par ailleurs de mettre à la disposition des éditeurs de logiciels de gestion de cabinets de courtage les protocoles et formats utilisés dans le cadre d'EDI Courtage 2010. En somme, outre l'intégration de la solution technique, Axway, en partenariat avec SealWeb, accompagne les différentes parties prenantes dans la prise en main de leur plate-forme. Un rôle stratégique car de la réussite de cette phase de tests dépend souvent le degré d'adhésion des utilisateurs dans l'étape de généralisation.

... E. M.

Analysant les faiblesses des initiatives passées en vue de mieux avancer et de réussir là où l'échec est manifestement devenu la règle, la CSCA a décidé de se lancer dans la conduite d'un nouveau projet d'industrialisation des échanges de données entre le courtage et les assureurs. Une mission confiée au Getic (Groupe d'études technologies de l'information et de la communication). Sa vocation : refondre la norme EDI Courtage, la rendre universelle et promouvoir son rayonnement. Au vu d'un tel cahier des charges, la nécessité d'impliquer l'ensemble des parties concernées s'imposait. A cette fin, la CSCA a convaincu la FFSA de travailler ensemble, dans le cadre d'une commission FFSA / CSCA sur la normalisation.

Amorcés en avril 2007, les travaux de cette instance ont réuni cinq assureurs et autant de courtiers. Pour le compte de la profession, ils ont reçu le mandat de rédiger une nouvelle norme : EDI Courtage 2010. Ses contours sont inédits à plus d'un titre. Son périmètre est très large ; d'une part, il déborde le cadre de l'assurance de particuliers pour embrasser également celui de groupes y compris les grands comptes, que ce soit pour le marché du dommage comme pour celui de l'assurance de personnes (pour les courtiers non délégués). D'autre part, cette norme porte sur toutes les informations administratives échangées entre les courtiers et les assureurs, en production, en sinistre ou en comptabilité. De ce point de vue, elle concerne donc toutes les branches et tous les secteurs. En clair, EDI Courtage 2010 s'adresse à tous les acteurs du courtage, qu'ils soient de taille modeste, moyenne ou de grande envergure, généralistes ou spécialistes, traditionnels ou grossistes.

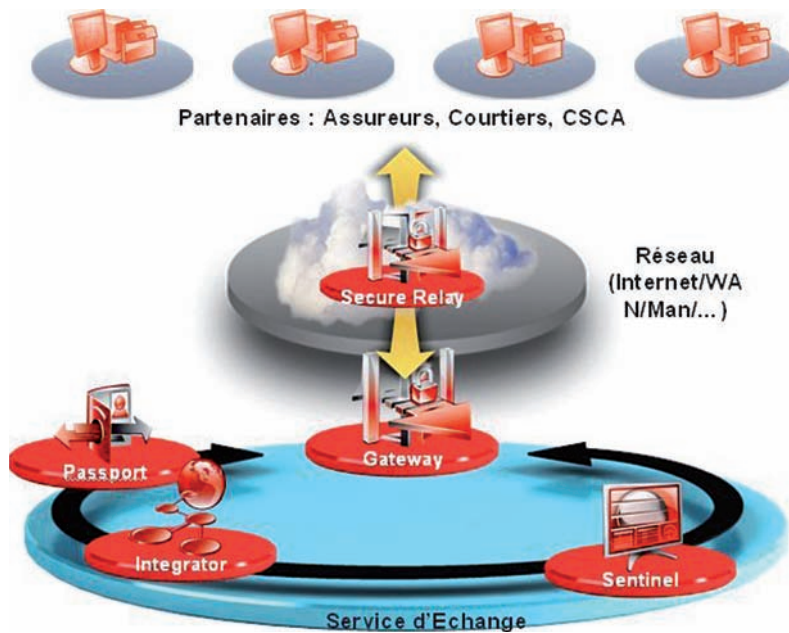
Les travaux de la commission mixte EDI ont permis d'aboutir à un nouveau standard d'échanges. Propriété de la CSCA et de la FFSA, il respecte les normes existantes comme Noémie pour les collectives, D'Arva pour l'expertise, Optiflux pour le transport. Mieux, il viendra compléter les limites de ces langages, pour les courtiers qui ne les utilisent pas ou partiellement.

● UN AGRÉGATEUR DE FLUX DÉPLOYÉ PAR LES COURTIERS, EN TOUTE TRANSPARENCE AVEC LES ASSUREURS

Le travail mené en commission ayant abouti, restait à plancher sur la mise en place d'une plate-forme chargée de véhiculer les messages d'EDI Courtage 2010. Une opération qui fait l'objet d'un chantier à part entière dans le projet d'industrialisation des échanges qui bat désormais son plein.

L'unanimité qui a prévalu dans la mise en place de la nouvelle norme est devenue caduque quand il s'est agi de bâtir une telle plate-forme commune. La proposition de la CSCA allant dans le sens d'une poursuite de la synergie n'a pas été suivie par les membres de la FFSA. Du coup, la chambre syndicale des courtiers a décidé de faire cavalier seul dans ce domaine. En février 2009, elle a choisi de construire une infrastructure technique destinée au support des transac-

Architecture technique globale



tions électroniques réalisées avec les assureurs. Propriété de ses membres qui la financent à l'unanimité, cet agrégateur et convertisseur de flux est toutefois mis en place en toute transparence avec les assureurs, informés dans le cadre de la commission mixte EDI.

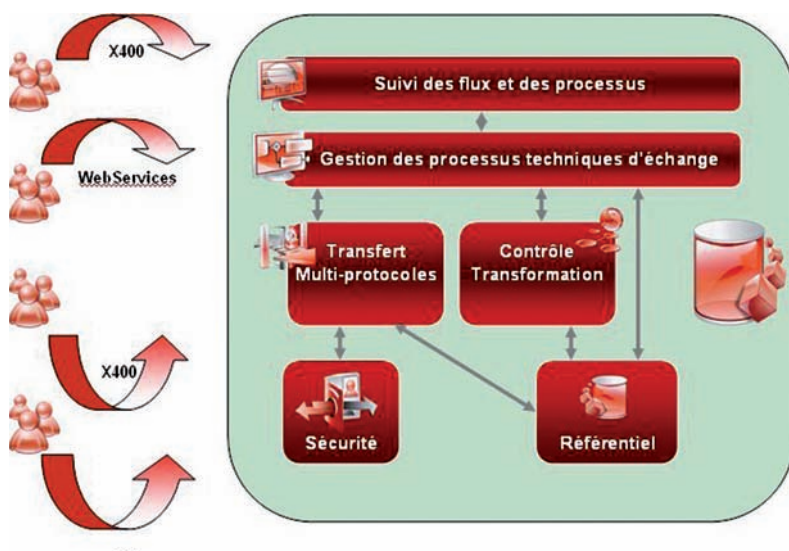
Comme tout projet informatique, celui de la mise en place de la future plate-forme a été ponctué de plusieurs étapes, toutes menées sous la houlette du Getic, assisté d'un cabinet de consulting externe, en l'occurrence la société SealWeb. La première phase a été consacrée à la réalisation d'un cahier des charges assorti de critères majeurs à respecter par les acteurs du marché. Parmi ceux-ci, l'adaptabilité à tous les formats existants est apparue comme le point essentiel pour la généralisation de la plate-forme à l'ensemble du marché. Cette dernière devra être apte à gérer l'ensemble des langages informatiques, des protocoles et des logiciels. Qu'il s'agisse d'un tableur Excel utilisé par des courtiers non équipés,

d'un logiciel métier ou de Web services exploités par les grands courtiers comme par les assureurs, la solution retenue saura transformer les flux reçus en un langage lisible par le récepteur. En clair, l'outil sélectionné devra être compatible avec le parc hétérogène des applicatifs utilisés dans les cabinets de courtage d'assurances. D'autres critères ont été spécifiés. Parmi eux, l'indépendance et la pérennité du fournisseur ont été fortement pondérées, tout comme la compétence technique, la réversibilité vis-à-vis de l'éditeur, la traçabilité et la sécurité. Enfin, la haute disponibilité constitue également un facteur discriminant, le convertisseur de flux devant être apte à faire face à la volumétrie de données échangée de part et d'autre.

“ Un regard particulier porté sur le volet économique, rapporté à la qualité des prestations proposées par les opérateurs pressentis avant le choix ”

L'appel d'offres lancé sur cette base en juin 2009 a permis de créer les conditions d'une confrontation entre six opérateurs représentatifs du marché, toutes tailles confondues. L'occasion de passer en revue leurs solutions et les compétences associées avec en toile de fond, un regard particulier porté sur le volet économique, rapporté à la qualité des prestations proposées. Au terme de cette consultation publique, la solution Axway a été préférée à ses concurrentes. Pour Guillaume Millet, président du GETIC : *“L'éditeur a su d'une part, nous proposer la gamme de prestations la plus complète et financièrement la plus viable. D'autre part, sa forte mobilisation dans ce projet a été payante. Un engagement ressenti par l'ensemble des 10 membres du GETIC qui ont statué à l'unanimité pour ce choix”*. Plus généralement, Axway s'est illustré comme l'éditeur ayant respecté dans sa totalité le cahier des charges défini.

Flux



Sélectionné fin septembre 2009, le fournisseur s'est mis au travail, sur la base d'un calendrier bien précis. La première étape consiste à installer la plate-forme et la livraison d'un pilote par l'éditeur à la fin décembre 2009. Celui-ci intégrera deux premiers messages destinés à la phase de tests, laquelle se déroulera tout au long du premier semestre 2010. *“Cinq assureurs, douze courtiers et six éditeurs sont impliqués dans cette période d'évaluation qui nous permettra de tester ces deux messages en format 'à plat' et en 'XML'”*, précise Jean-Luc Charbonnier, Secrétaire du Getic.

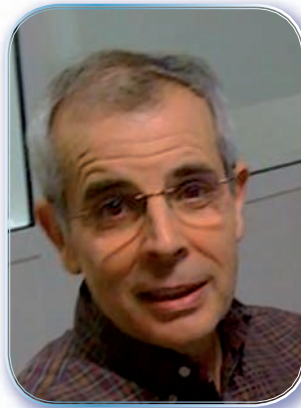
Après des réglages technico-fonctionnels et stabilisation de la solution, celle-ci pourra être ouverte à l'ensemble des messages et aux autres acteurs de la profession au courant du second semestre 2010. La mise à disposition à l'ensemble du marché sera lancée en janvier 2011. Dès lors la plate-forme sera gérée par une structure distincte de la CSCA, cette dernière n'étant pas habilitée à exercer une activité commerciale.

LES ÉDITEURS MOBILISÉS POUR LES TESTS

Six éditeurs sont mobilisés pour tester le pilote mis en place par Axway. Il s'agit des sociétés Adhoc, Bel Air, GTI Informatique, IGA, Leader Informatique et Net-Consult Intl. La particularité de ces fournisseurs est de proposer des outils de gestion de cabinets de courtage. Une spécificité qui les positionne de plain pied au cœur de la problématique des échanges de données entre assureurs et leurs clients du courtage. D'ores et déjà sur le pont, ces éditeurs observent de près l'évolution des travaux d'EDI Courtage 2010. *"A travers nos clients, nous sommes très impliqués dans ce projet innovant dont nous suivons l'évolution avec pour objectif de soutenir nos clients dans cette mutation"*, explique Jean-Georges Kaiser, directeur opérationnel, GTI Informatique.

L'entrée en production du pilote sera l'occasion pour cette entreprise de descendre dans l'arène d'EDI Courtage 2010. Elle mettra au point un automate d'envoi/réception de données des courtiers à partir de la plate-forme d'échanges. Une solution développée à partir des spécifications fournies par l'éditeur Axway. Dans un premier temps, les flux seront en format de fichiers à plats et, à terme, en XML. Les travaux réalisés seront mis à la disposition des 180 clients de cet éditeur, sous la forme d'une maintenance évolutive. Selon GTI Informatique, plus de 90% de ses clients attendent avec impatience la généralisation de la plate-forme. Pour l'heure, le test est conduit avec un cabinet de courtage, en l'occurrence le courtier Draber Neff Assurances, qui emploie 70 collaborateurs.

Du côté d'IGA, l'heure est également venue de développer un automate d'échanges dans son environnement progiciel Win Pass. *"La phase de tests nous permettra d'optimiser et de stabiliser les échanges entre la plate-forme communautaire et notre solution dédiée au courtage"*, indique Salvador Tudela, directeur général. Le passage à la version IGA Veos devrait faciliter les transactions entre les clients de cet éditeur et la plate-forme Axway. De l'aveu du DG d'IGA : *"Notre nouvelle offre bâtie à partir de services Web sera plus facile à connecter à Axway"*. Quoi qu'il en soit, les tests conduits en partenariat avec le Cabinet Assurances & Conseils permettront de garantir l'adéquation de la plate-forme EDI Courtage 2010 à Winpass, une solution exploitée par plus de 400 courtiers.



Salvador Tudela,
IGA

Autre expérience d'éditeur, celle de Net-Consult Intl, distributeur de la solution Excalibur. La phase pilote constitue pour ce fournisseur l'occasion d'évaluer in situ le processus d'échanges de données bidirectionnels entre courtiers d'assurances et assureurs. *"En partenariat avec notre client France Assur, cette première étape nous permettra de corriger les éventuels dysfonctionnements avant de passer à la phase de généralisation. Nous pourrions ainsi accompagner nos clients en limitant au mieux les risques de dérapage"*, déclare José Fernandes, gérant associé. Et ce dernier d'ajouter : *"Les courtiers attendent beaucoup de cette plate-forme qui permettra de limiter les doubles saisies ; si les assureurs jouent le jeu, nul doute, EDI Courtage 2010 deviendra très vite un outil au service de toute la profession"*.

Au-delà de cette analyse, la phase de tests reste pour les éditeurs un moment technologique relativement critique car nécessitant un investissement non négligeable. Il est également doublé d'une opportunité commerciale sachant qu'il s'agit d'une occasion leur permettant de se rapprocher davantage de leurs clients. Dans une logique de fidélisation sachant que le soutien apporté aux courtiers sous forme d'accompagnement au changement peut resserrer les liens, si besoin est.

... E.M.

● UN MODÈLE ÉCONOMIQUE QUI REFLÈTE LE SOUCI DE GÉNÉRALISATION DE LA NORME EDI COURTAGE 2010

La forme juridique retenue est la SASU (actionnaire unique : la CSCA), qui emploiera d'abord deux collaborateurs à son lancement, un informaticien et un organisationnel. Sous la vigilance de la CSCA, elle se chargera de l'animation et du pilotage de la plate-forme, sur la base d'un modèle économique retenu. Celui-ci reflète le souci de généralisation de la norme EDI Courtage 2010 auprès de tous les assureurs et de l'ensemble des courtiers d'assurances. A cette fin, l'accès à la plate-forme est particulièrement facile et sera gratuit pour les adhérents des syndicats de la CSCA, les échanges de flux étant facturés au prix coûtant.

Afin de respecter ces deux préceptes de base, la maîtrise d'ouvrage, en l'occurrence la CSCA, avait décidé de prendre à sa charge la totalité des coûts de réalisation de l'agrégateur de flux. Ce qui lui permet de facturer à minima les charges d'exploitation à venir aux utilisateurs. En somme, la plate-forme a été acquise au comptant par la CSCA sachant que les frais inhérents aux échanges de flux seront financés par les utilisateurs, au prorata de la consommation de chacun tracée grâce à un module de gestion des statistiques d'Axway. Ce modèle a été validé par l'ensemble des instances syndicales de la CSCA, à l'unanimité.

● QUID DES COURTIERIS NON ADHÉRENTS ?

Les courtiers d'assurances non adhérents à la CSCA y auront accès, moyennant une redevance annuelle. Du fait des atouts de cette plate-forme (suppression de la double saisie, notamment), la volumétrie des données échangées devrait être logiquement élevée et générera des rentrées financières permettant de couvrir les charges engagées, y compris la maintenance corrective et évolutive. Du reste, le modèle économique exclut toute recherche de bénéfice aux dépens des utilisateurs et prévoit une gestion saine et prudente de la plate-forme surveillée au plus près par la CSCA.

“ *Le modèle économique exclut toute recherche de bénéfice aux dépens des utilisateurs* ”

A l'heure où nous mettons sous presse, seuls les messages "tests" sont téléchargeables sur le site de la CSCA ; quant aux autres ils font l'objet d'un dernier réglage avant leur publication sur cette plate-forme Web ; une opération prévue tout au long de l'année 2010. L'éditeur Axway et les bêta-testeurs, assureurs, courtiers et éditeurs de logiciels concernés se préparent pour les tests (cf. encadré n°3). Parallèlement, de nouveaux assureurs parmi lesquels ALBINGIA et THELEM Assurances s'intéressent de près à EDI Courtage 2010. Nul doute que les prochains mois seront décisifs, sur le plan technologique, fonctionnel et politique. Les premières annonces ont suscité un intérêt qui a galvanisé les équipes de ce projet novateur à plus d'un titre pour la profession...

... Emmanuel Mayega

GAN EUROCOURTAGE EN PHASE AVEC EDI COURTAGE 2010

Moteur dans l'exploitation de nouvelles technologies au service des métiers de l'assurance, GAN Eurocourtage a tout naturellement salué l'annonce du projet EDI courtage 2010. *"A travers notre Extranet récompensé chaque année par la profession et le marché, nous bénéficions d'une bonne image technologique, reflet de notre stratégie en la matière. Tout naturellement, nous avons adhéré au projet de normalisation et d'industrialisation des échanges entre courtiers et assureurs ; il va nous permettre d'échanger dans de meilleures conditions"*, indique, d'emblée, Patrick Courtois de la direction commerciale de GAN Eurocourtage.

L'assureur qui a mis en place des "échos" il y a cinq ans, pour fluidifier les échanges et aider ses partenaires à limiter les ressaisies, intervient dans la conduite du chantier EDI Courtage 2010.

Comme beta-testeur, la société va participer à la pause des jalons de cette infrastructure innovante en y insufflant sa dynamique pour contribuer à la mise en place d'une norme universelle en remplacement *"de formules d'échanges bilatérales qui n'incitaient pas à l'adhésion générale. Avec la mobilisation d'un grand nombre d'assureurs et de courtiers, la donne devrait changer. En somme, nous entrons dans une phase de développement sans commune mesure avec les expériences passées"*, pronostique Patrick Courtois.

Comment ce dernier justifie-t-il son optimisme ? *"La méthode de travail qui a consisté à réunir l'ensemble des acteurs et à œuvrer dans la transparence porte progressivement ses fruits. L'art du compromis a permis de privilégier l'intérêt général. Tout cela me laisse croire que nous avons de grandes chances de réussite"*, ajoute-t-il.

Entre-temps, il faudra passer par des travaux informatiques visant à interfacier la plate-forme Axway avec le système d'information de GAN Eurocourtage. Un travail relativement aisé pour l'assureur qui s'appuie sur une architecture en Web Services. Les échanges capitaliseront sur ce format et permettront aux courtiers et aux assureurs de bénéficier



Patrick Courtois,
GAN Eurocourtage

d'un système standard source de simplification de pratiques, de maintenance et d'économies de ressaisies. Une batterie d'avantages générant une grande qualité de service que la chaîne de fabrication du courtage va mettre à la disposition du client final, sous la forme d'une plus grande réactivité et de tarifs plus compétitifs.

Au vu de cette valeur ajoutée, que deviendra l'Extranet de GAN Eurocourtage qui travaille avec un réseau de plus de 1500 courtiers ? Pour Patrick Courtois, *"Cette infrastructure garde toute sa place dans le dispositif technologique de l'entreprise. Dans la phase de transition que connaîtra EDI Courtage, elle continuera partiellement de jouer son rôle. De ce point de vue, nous maintiendrons son rythme d'évolution tant sur le plan fonctionnel que commercial. A terme, cette solution devrait être beaucoup plus centrée sur les produits de niches, sachant que nous focaliserons davantage la norme EDI Courtage 2010 sur les contrats de masse"*.

On le voit, GAN Eurocourtage entend conjuguer ces deux solutions en vue de permettre à ses partenaires courtiers d'augmenter leur force de frappe dans un marché fortement concurrentiel.

... E.M.